

# *Compte Accident du Travail / Maladies professionnelles*

## LE COMPTE AT-MP



# Dans un environnement en pleine évolution

- **Des changements dans les attentes des entreprises**

  - Besoin accru de visibilité et de compréhension

  - Recherche d'une assurance AT-MP à moindre coût

- **Recherches de simplification de règles et formalités administratives**

  - Dynamique pilotée par les pouvoirs publics

  - Au bénéfice des assurés et des entreprises

  - Simplifications déjà engagées en matière de Tarification AT-MP :

    - Taux unique,

    - Regroupements de codes risques,

    - Suppression de certaines catégories particulières, etc.

    - Suppression du taux bureau au 31.12.2019

  - Mesures à venir : Prime-Signal

# Recherche d'une efficacité accrue et un cadrage budgétaire contraint

- Le coût des AT-MP en 2016 : + 8 milliards d'euros
- La cotisation AT-MP payée exclusivement par l'entreprise
- 3 – Compte tenu des enjeux humains et financiers il est impératif pour les entreprises et l'institution Sécurité sociale de maîtriser ces coûts
- 4 – Nécessité de mettre en place des moyens coordonnés et des outils

# Le compte AT-MP

- **Qu'est ce que le compte AT-MP ?**

Un outil de gestion gratuit destiné aux entreprises

- **Comment y accède t'on et dans quel délai ?**

**Accès unique par le portail net-entreprise.**

1 - Connectez-vous sur le site net-entreprises et cliquez sur « **Retour au menu personnalisé** »

2 - Sur le « **Menu personnalisé** », cliquez sur « **Gérer les inscriptions** » :

3 - Cliquez sur « **Gérer les déclarations** »

4 - Sélectionnez la déclaration souhaitée puis cliquez sur la flèche simple (>) pour transférer la déclaration dans « Liste des déclarations sélectionnées ».

Cliquez sur « **Valider** ».

**Consultable 15 jours après l'Inscription**

Tutoriel sur ameli.fr pour les entreprises

# Quelle est son utilité ?

- Un Accès sécurisé ouvert 24h /24
- Connaitre son taux annuel avant même la réception de la notification
- Consulter le détail du calcul par établissement à tout moment avec un historique sur 3 ans
- Mis à jour quotidiennement, il permet de faire un point sur les sinistres récemment reconnus impactant les futurs taux AT

## Et encore ...

- Agir en Prévention pour réduire la sinistralité  
Prendre des mesures de prévention adaptées et ciblées
- Comprendre la Tarification par des informations générales sur les modes de calculs et connaître les barèmes des couts moyens par secteur d'activité
- Exportable par téléchargement pour faciliter l'exploitation et l'archivage (Pdf – excel)

# Quelles sont les informations qui vont bientôt le compléter

- Un enrichissement des offres prévention pour un meilleur service à l'entreprise
  - Un espace prévention qui permettra à l'entreprise de comparer sa sinistralité aux entreprises du même secteur d'activité, demander des aides financières, etc.
- - Un accès à une messagerie sécurisée avec l'Assurance Maladie Risques professionnels.
- L'accès aux tiers déclarants à partir de 2019
- La notification électronique du taux

En adhérant au compte AT-MP  
vous faciliterez  
la gestion de vos risques Professionnels



[https://www.youtube.com/watch?v=ge\\_fHoXJGEs](https://www.youtube.com/watch?v=ge_fHoXJGEs)

**[tarification-at-mp@carsat-sudest.fr](mailto:tarification-at-mp@carsat-sudest.fr)**